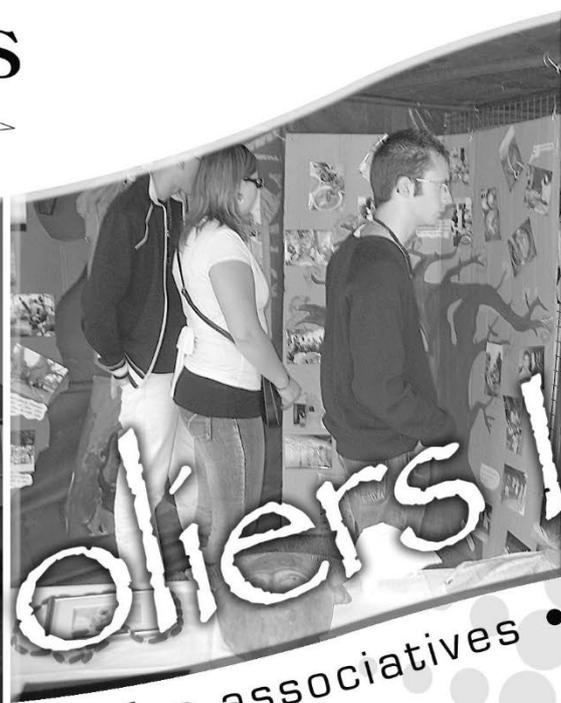


# SOLIERS



# Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

## Editorial

par Philippe Jouin,  
Maire de Soliers

Bonjour à Vous tous,

## À l'agenda

**13 février /**  
Visite du Sénat •  
EVS

**27 février /**  
Permanence Mutuelle

**28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars /**  
Festival « Comédies » •  
Comité des Fêtes

**03 mars /**  
Soirée Paëlla •  
BSFC

Ce mois-ci, le Comité des Fêtes nous fait son « Festival de Comédie » !! En effet les 28 février, 1 et 2 mars, ce ne sont pas moins que trois représentations différentes qui vous seront proposées à la Salle polyvalente. Du Rire, de l'Impro et des Comédies théâtrales. Vous retrouverez le programme de ce week-end Spécial-CDF en pages intérieures.

Nos enfants profitent eux déjà des activités et jeux organisés et proposés par Anne et son équipe d'animation du Centre Espace. Cette année le thème de ces vacances est l'univers des Super héros ! Le service Jeunesse recherche aussi pour la rentrée des super-bénévoles avec de super-pouvoirs : celui d'aider nos jeunes collégiens à faire leurs devoirs les mardi et jeudi soirs et surtout leur redonner confiance en eux même ! Si cela vous tente, si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à vous déplacer au Centre un soir pour découvrir cet atelier Coup d'Pouce.

Chacun d'entre nous peut malheureusement un jour rencontrer des difficultés : perte d'autonomie, handicap, difficultés financières ou de logement... et ressentir le besoin d'être conseillé et aidé. Afin de nous apporter un meilleur accompagnement et répondre au mieux à ces situations, le Conseil Départemental vient de réorganiser tous ses services sociaux et médico-sociaux en « Maisons départementales des solidarités ». Ainsi, le Centre médico-social de Bourguébus ferme ses portes pour nous offrir désormais toutes les compétences d'une équipe de professionnels, travailleurs sociaux, sages-femmes, médecins et infirmières puéricultrices dans la nouvelle Maison départementale des Solidarités à lfs.

Lors de sa venue en octobre dernier pour fêter le cinquième anniversaire de l'EVS, notre amie Corinne Féret a proposé à notre Espace de Vie Sociale la visite du Sénat. Ainsi ce jeudi 13 février, tous ses membres et tous les enfants du CMJ auront le plaisir de découvrir les ors du Palais du Luxembourg accompagnés de notre Sénatrice.

## Soliers Infos

**Bulletin mensuel  
d'informations de la commune**

**Directeur de la publication /**  
Philippe Jouin

**Responsable de la publication /**  
Maxime Jamet

**Coordination /**  
Mairie de Soliers

**Contacts /**  
Mairie : 02 31 15 68 68  
Mail : mairie@soliers.fr

**Réalisation - Impression /**  
Mairie de Soliers

**www.soliers.fr**

Enfin, notre nouveau Centre Espaces dédié à l'accueil de notre Jeunesse est né depuis peu. Et l'ancien est désormais le berceau de vos initiatives citoyennes à notre Espace de Vie Sociale. Alors, il fallait lui donner un nouveau nom, un nom qui rassemble, un nom à la hauteur de ses ambitions.

Et quoi de mieux que le nom de celui qui a créé notre politique sociale ?

Quoi de plus juste que le nom de celui qui l'a imaginé et construit ?

Quoi de plus honorable que le nom de celui qui a façonné notre territoire,

Après avoir bien évidemment demandé leur accord à son épouse et sa famille,

j'ai l'honneur de vous annoncer que notre centre socio-culturel portera désormais le nom de « Espace Pierre Elie » !

Prenez soin de Vous

Bien cordialement,

# Février 2025

### Compte rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2024

#### Élection du Maire

Il est proposé de désigner M. GUENNOC Jean Yves pour assurer les fonctions de secrétaire de séance. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 19  
bulletins blancs ou nuls : 0  
suffrages exprimés : 19  
majorité absolue : 10

Ont obtenu :

M. JOUIN Philippe : 19 (dix-neuf) voix

M. JOUIN Philippe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

#### Fixation du nombre de postes d'adjoints au maire

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'approuver la création de 5 postes d'adjoints au maire.

#### Élection des adjoints au maire

Le conseil municipal a procédé à l'élection des adjoints au maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19  
- bulletins blancs ou nuls : 0  
- suffrages exprimés : 19  
- majorité absolue : 10

Ont obtenu :

M. LE BECQ Thierry : 19 (dix-neuf) voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurants sur la liste conduite par M. LE BECQ Thierry . Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- M. LE BECQ Thierry
- Mme DUMONT Christelle
- M. LEMAUVIEL Florent
- Mme GROSSI Sara
- M. VITAL Stéphane

#### Renouvellement des commissions internes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et adopte la liste des commissions communales suivantes :

**Travaux patrimoine communal** : M. LE BECQ Thierry, Mme BOULLAND Amélie , M. BROSSE Laurent, M. GUENNOC Jean-Yves, M. GUESNON Patrick, M. LEGAGNEUX Jérôme, M. RENARD Yann

**Associations culture** : Mme DUMONT Christelle, Mme GROSSI Sara, Mme JUMAIRE Carine, Mme LE BEVER Claire, LE CAM Gaëlle

**Finances** : M. VITAL Stéphane, Mme BOULLAND Amélie, M. GUENNOC Jean-yves, M. GUILBERT Guy, M. LEBECQ Thierry, Mme LE CAM Gaëlle

**Cadre de vie** :

Mme GROSSI Sara, Mme CAPEL-HEBERT Véronique, Mme DUMONT Christelle, Mme JUMAIRE Carine, M. LE BECQ Thierry, Mme LE BEVER Claire, Mme NEFOUSSI Séverine.

**Enfance, jeunesse, affaires scolaires, CMJ** :

M. LEMAUVIEL Florent, Mme JUMAIRE Carine, M. LEGAGNEUX Jérôme, M. RENARD Yann, Mme RIVIERE Malika, M. VITAL Stéphane

#### Élection de la commission d'appel d'offres

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

### Compte rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2024 (suite)

Ayant obtenu la majorité absolue,

- M. LE BECQ Thierry, M. BROSSE Laurent, M. GUESNON Patrick sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires titulaires,

- M. GUENNOC Jean-Yves, M. GUILBERT Guy et M. LEGAGNEUX Jérôme sont déclarés, par l'assemblée délibérante, commissaires suppléants.

#### Fixation du nombre de membres du CCAS

Le conseil municipal, sur proposition du maire, décide de fixer le nombre de membres élus à 5 et celui des membres nommés à 5 également.

#### Élection des membres du CCAS

Le conseil municipal, procède au vote, au scrutin de liste

##### Proclame membres élus du CCAS :

- 1-M. LEMAUVEL Florent
- 2-Mme BOULLAND Amélie
- 3-M. GUENNOC Jean-Yves
- 4-Mme NEFOUSSI Séverine
- 5-Mme RIVIERE Maïka

##### Proclame membres nommés du CCAS :

- 1- Mme Maryvonne DEHAIS
- 2- Mme Micheline INIZAN
- 3- Mme Dominique HALBOUT
- 4- Mme Annick LARROUY
- 5- Mme Catherine GUENNOC

#### Fixation de l'indemnité de fonction des élus

Le conseil municipal, considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi, décide à l'unanimité de fixer les indemnités de fonction comme suit à compter de la transmission de la présente délibération en préfecture :

	Maire	Adjoints	Délégué
Population totale	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)	Taux (en % de l'indice 1027)
1000 à 3 499	50	18.7	7,1

#### Délégation d'attributions du conseil au Maire

Les délégations du conseil municipal au maire constituent des délégations de pouvoir. Aussi, une fois les compétences déléguées au maire, le conseil municipal ne pourra plus délibérer sur les domaines concernés (sauf à abroger la délibération portant délégation donnée au maire).

Dans les domaines qui lui auront été expressément délégués par délibération spécifique du conseil municipal, le maire sera tenu :

- D'agir en respectant les formes qui s'imposeraient aux délibérations du conseil municipal ;
- D'informer le conseil municipal des décisions arrêtées en application de cette délégation et ce à chaque conseil municipal obligatoire.
- Sauf disposition contraire dans la délibération portant délégation, les décisions peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire.

Ces délégations du conseil municipal au Maire contribueront à l'efficacité de l'administration municipale notamment pour les actes portant sur les biens, les actes d'ordre budgétaire ou financier, les actes contractuels, les actes relatifs à l'urbanisme et les actions en justice.

En application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé pour la durée de son mandat de prendre certaines décisions. Les compétences susceptibles d'être déléguées au maire par le conseil municipal, appelées "décisions du maire", sont limitativement énumérées à l'article L2122-22 du CGCT.

Le conseil municipal a choisi **de déléguer** 27 des points prévus à l'article L 2122 du CGCT, **d'accorder** au Premier Adjoint ces mêmes délégations en cas d'empêchement du Maire et **de ne pas s'opposer** à une subdélégation qui serait donnée par le Maire à des adjoints ou à des conseillers municipaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Compte rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2024 (suite et fin)

#### Autoriser le maire à signer le contrat de prêt avec la Banque des Territoires

**Le maire rappelle la prévision de réalisation d'un emprunt** dans le budget 2024 et informe de la possibilité d'obtenir un contrat de prêt *Transition Ecologique* d'un montant total de 311 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la renaturation de la Place de la Liberté 14540 Commune de Soliers.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée, autorise son maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

#### Autoriser le maire à signer le contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne

Le Maire rappelle qu'il est prévu au budget 2024, un emprunt pour le financement des investissements et plus particulièrement pour la rénovation thermique de l'école.

Une demande de prêt a été faite auprès de la Caisse d'Épargne Normandie pour un emprunt de 349 061€ sur une durée de 25 ans à taux fixe.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt à venir et toute pièce nécessaire à la mise en place du contrat.

#### Rectification de la délibération de principe octroyant une garantie d'emprunt à Normandie Aménagement

Dans le cadre du traité de concession sur la ZAC de Soliers, Normandie Aménagement va contracter un second emprunt conformément à la projection du CRAC 2023.

La commune a été sollicitée pour se porter garant de l'emprunt d'un montant de 2 500 000 € au taux maximal de 4% sur une durée de 7 ans.

Le conseil municipal a pris une délibération de principe lors de la précédente séance sur l'octroi de cette garantie d'emprunt à hauteur de 25%

Cependant, entre temps Normandie Aménagement nous a fait part que cette garantie d'emprunt devait être de 80% car ils ne peuvent obtenir de garantie d'emprunt d'autres collectivités.

#### Création d'un poste non permanent adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe pour accroissement temporaire d'activité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :  
De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe pour effectuer les missions de direction du centre de loisirs suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35ème, à compter du 3 décembre 2024 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.

#### Désignation d'un représentant de la commune au syndicat de copropriété de l'immeuble dénommé « copropriété du Centre Bourg » et de la maison médicale

Le Maire

- rappelle l'existence d'une copropriété entre Inolya et la commune sur l'immeuble dénommé « copropriété du centre bourg » sis à Soliers rue des écoles rue du parc depuis 2013 ; immeuble dans lequel se situe notamment une partie de l'école, et l'existence d'une copropriété pour la maison médicale située rue Martin Luther King

- propose de désigner un élu membre de ces syndicats de copropriété afin d'y représenter la commune.

L'assemblée délibérante après en avoir délibéré, décide de désigner M. GUENNOC Jean-Yves représentant de la commune au syndicat de copropriété de l'immeuble du Centre Bourg et de la maison médicale.

### Votre nouvelle équipe municipale s'organise



**Philippe JOUIN**  
Maire de Soliers  
Vice Président C.U.  
Caen la mer



**Thierry LE BECQ**  
1<sup>er</sup> Maire-Adjoint  
en charge des travaux  
et du patrimoine



**Christelle DUMONT**  
2<sup>ème</sup> Maire-Adjointe en  
charge des associations,  
de l'EVS et de la culture

Le Conseil Municipal de Soliers est constitué de 19 élus :

- Un Maire
- Cinq Maire-Adjoints
- Treize Conseillers Municipaux

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique... Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations étudiées préalablement dans les **8 commissions**, chacune constituée de 5 à 8 élu(e)s.



**Florent LEMAUVIEL**  
3<sup>ème</sup> Maire-Adjoint en  
charge de la jeunesse  
et des affaires scolaires



**Sara GROSSI**  
4<sup>ème</sup> Maire-Adjointe en  
charge du cadre de vie  
et de l'environnement



**Stéphane VITAL**  
5<sup>ème</sup> Maire-Adjoint en  
charge des finances



**Jean-Yves GUENNOC**  
Conseiller Municipal  
Délégué aux syndicats



**Amélie BOULLAND**  
Conseillère Municipale



**Laurent BROSSE**  
Conseiller Municipal



**Malika RIVIERE**  
Conseillère Municipale



**Yann RENARD**  
Conseiller Municipal

#### COMMISSION CADRE DE VIE

GROSSI Sara  
LE BECQ Thierry  
BROSSE Laurent  
CAPEL-HEBERT Véronique  
DUMONT Christelle  
JUMAIRE Carine  
LE BEVER Claire  
NEFOUSSI Séverine



**Carine JUMAIRE**  
Conseillère Municipale



**Guy GUILBERT**  
Conseiller Municipal



**Séverine NEFOUSSI**  
Conseillère Municipale



**Patrick GUESNON**  
Conseiller Municipal



**Gaëlle LE CAM**  
Conseillère Municipale

#### COMMISSION TRAVAUX

LE BECQ Thierry  
GUENNOC Jean-Yves  
BOULLAND Amélie  
BROSSE Laurent  
GUESNON Patrick  
LEGAGNEUX Jérôme  
RENARD Yann



**Claire LE BEVER**  
Conseillère Municipale



**Jérôme LAGAGNEUX**  
Conseiller Municipal



**Véronique  
CAPEL-HEBERT**  
Conseillère Municipale

#### COMMISSION APPELS D'OFFRES

LE BECQ Thierry  
BROSSE Laurent  
GUESNON Patrick  
GUENNOC Jean-Yves  
GUILBERT Guy  
LEGAGNEUX Jérôme

#### COMMISSION FINANCES - CCID

VITAL Stéphane  
LE BECQ Thierry  
GUENNOC Jean-Yves  
GUILBERT Guy  
BOULLAND Amélie  
LE CAM Gaëlle

#### COMMISSION CCAS

JOUIN Philippe (président)  
LEMAUVIEL Florent  
GUENNOC Jean-Yves  
BOULLAND Amélie  
NEFOUSSI Séverine  
RIVIERE Malika

#### REPRESENTANT SYNDICATS & HLM

GUENNOC Jean-Yves

#### COMMISSION CULTURE, ASSOCIATIONS, EVS & BIBLIOTHÈQUE

DUMONT Christelle  
GROSSI Sara  
JUMAIRE Carine  
LE BEVER Claire  
LE CAM Gaëlle

#### COMMISSION SCOLAIRE, CMJ, ENFANCE/JEUNESSE

LEMAUVIEL Florent  
LEGAGNEUX Jérôme  
RENARD Yann  
RIVIERE Malika  
VITAL Stéphane

Vœux du Maire 2025

## Les Solariens sont venus rencontrer leur nouvelle équipe municipale



Les traditionnels vœux du Maire se sont déroulés le mardi 21 janvier dernier, à 18h30 à la salle polyvalente de Soliers, en présence de Nicolas Joyau, président de la Communauté Urbaine Caen la mer, de Florence Boulay, Vice-Présidente du Conseil Départemental, des membres du nouveau Conseil Municipal de Soliers ainsi que ceux du CCAS et du CMJ.

Cette année encore, l'ensemble de la population était convié à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce fut ainsi l'occasion pour Philippe Jouin, Maire de Soliers, de présenter sa nouvelle équipe municipale, dont quelques nouveaux membres découvraient pour la première fois cette cérémonie en tant qu'élus, au contact de leurs électeurs. Après avoir rappelé l'ensemble des projets réalisés sur l'année passée et dévoilé ceux à venir, M. le Maire a tenu à souligner : « Vous le savez, nous sommes sur un secteur largement propice à l'implantation des

éoliennes (...) et si nous sommes bien évidemment favorables au développement des énergies renouvelables, il doit être lié à une réflexion et une collaboration commune et partagée pour étudier leur implantation. Il n'est pas envisageable d'accepter des éoliennes de 200 mètres de haut et à 500 mètres de notre village ! ».

Est venu alors le temps d'aborder un sujet tout aussi sérieux mais bien plus empreint d'émotion, celui du nouveau nom donné au bâtiment qui accueille désormais l'Espace Citoyen : « Quoi de mieux que le nom de celui qui a créé notre politique sociale ? Quoi de plus juste que le nom de celui qui l'a imaginé et construit ? (...) Après avoir demandé leur accord à son épouse et sa famille, j'ai l'honneur de vous annoncer la naissance de notre **Espace Pierre Elie** ! ». Un hommage à l'ancien Maire, de 1983 à 2001, qui nous a quitté en fin d'année 2024 et qui est ce jour-là entré encore un peu plus dans l'histoire de la commune.

Ce fut ensuite au tour de M. Joyau de souhaiter ses meilleurs vœux aux Solariens dans un petit mot improvisé riche de conseils et de bienveillance envers la population mais également envers ses pairs, élus de la commune.



La dernière prise de parole a été laissée à Mme Boulay, qui a souhaité elle aussi aux Solariens et à tous ceux présents une année pleine de projets réussis et de belles choses, rappelant que le Conseil Départemental œuvre en ce sens et s'emploie à soutenir et financer l'amélioration du cadre de vie de tous les Calvadosiens.



## L'Espace Citoyen est aussi un lieu d'exposition Artistes Solariens, venez exposer vos œuvres !

L'Espace de Vie Sociale offre aux artistes amateurs la possibilité d'exposer leurs créations ! Cela permet non seulement de valoriser les talents locaux, mais aussi d'enrichir l'environnement de l'espace avec des œuvres variées. C'est une excellente façon de promouvoir la créativité et de créer un lien entre les artistes de la commune.

Ouvert à tous, à tous les âges et à tous les univers artistiques. Possibilité d'exposer gratuitement vos œuvres durant 4 semaines !

Pour ceux qui souhaitent participer ou en savoir plus contactez l'animatrice au 06 23 91 46 42 / [espacecitoyen@soliers.fr](mailto:espacecitoyen@soliers.fr)



Bravo à l'artiste peintre Pierrette BASSET qui a exposé ce mois-ci, en espérant que cela en incitera d'autres à se lancer également



Les bénévoles de l'Espace de Vie Sociale, de la bibliothèque et du service jeunesse se sont réunis pour partager ensemble la galette des rois en cette nouvelle année. Moment convivial et chaleureux.

### Programme des vacances de février :

Lundi 10	Mercredi 12	Lundi 17	Mardi 18
<p><b>Les Rencontres Numériques</b> Rdv à 9h à l'EVS</p> <p>Atelier Collectif : « Organiser son voyage sur internet ».</p> <p><b>Gratuit</b></p> <p><b>Accueil K'fé des habitants</b> De 10h à 12h à l'EVS</p> <p><b>Gratuit</b></p>	<p><b>Permanence</b></p> <p><b>Accueil public</b></p> <p>De 10h à 12h à l'EVS</p>	<p><b>Accueil</b> <b>K'fé des habitants</b></p> <p>De 10h à 12h à l'EVS</p> <p><b>Gratuit</b></p>	<p><b>Atelier Cuisinons</b> <b>et Déjeunons Ensemble</b></p> <p>Rdv dès 10h à la Salle Polyvalente</p> <p><b>Au menu :</b> Petit salé et saucisses aux lentilles Fromage / salade Tiramisu citron</p> <p>Pensez à apporter vos couverts, verres, assiettes et boisson(s).</p> <p><b>Tarif unique 5€/personne</b> <b>Inscription obligatoire !</b></p>
<p><b>Sortir ensemble au Jardin des plantes de Caen</b> Rdv à 14h à l'EVS</p> <p>Sortie conviviale pour tout public retour vers 17h00</p> <p><b>Gratuit / inscription conseillée</b></p>	<p><b>Atelier Créatif</b></p> <p>Entre 14h et 16h à l'EVS</p> <p>Venez découvrir la peinture sur toile avec un fil (dès 6 ans).</p> <p><b>Gratuit / inscription conseillée</b></p>	<p><b>Fermé</b></p>	
<p><b>Soirée Foot : SMC - DUNKERQUE à 20h45</b></p> <p><b>Tarif unique 5€/personne</b> Inscription et règlement obligatoire avant le mercredi 5 février !</p>			



#### Votre contact :

Elodie animatrice référente  
06 23 91 46 42  
[espacecitoyen@soliers.fr](mailto:espacecitoyen@soliers.fr)

#### Les permanences en périodes scolaires :

**Lundi** de 9h00 à 11h30  
**Mardi** de 14h30 à 16h00  
**Mercredi** de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30  
**Vendredi** de 16h00 à 19h00  
**1 Samedi par mois** de 10h00 à 13h00

#### Où trouver l'actu ?

**Espace Citoyen** : 10 rue des écoles 14540 Soliers  
**Facebook** : espacecitoyen  
**Site internet** : Soliers.fr



Nous sommes ici



Mercredis Loisirs Janvier - Février

### « Des activités dans tous les sens »



Vous l'aurez compris, nous avons commencé l'année en jouant avec les 5 sens. Au programme, des activités pour observer, transformer, manipuler...

Nous avons cuisiné de délicieuses galettes des rois, Alexis (le chef restaurant scolaire) nous a proposé un atelier de confection de desserts, aussitôt réalisés aussitôt dégustés !

Plusieurs spectacles à l'initiative des enfants se sont déroulés au centre ces dernières semaines.

Nos apprentis magiciens nous ont fait découvrir leurs tours les plus fous et même un tour de mentaliste !



Nous avons assisté à une représentation exceptionnelle de la troupe Circus Kids nouvellement créée au Centre !

Vacances d'hiver - Du 10 au 21 février

### « Les Super Héros ! »

Nous allons nous rêver en super héros ! Mais en fait c'est quoi un super héros ?

Nous vous donnons rendez-vous autour de jeux, d'activités de décoration du centre, d'ateliers cuisine et de projets enfants !

À très vite !



#### Petit mot d'arrivée :

« J'ai pris mes fonctions de direction des accueils 3-17 ans le 11 décembre 2024 et je suis ravie d'intégrer une équipe d'animation dynamique et professionnelle.

Vous pourrez compter sur la disponibilité et la créativité de l'équipe d'animation pour continuer à donner vie aux idées des enfants et leur faire découvrir de nouvelles activités.

Un très grand merci à tous pour votre accueil chaleureux. »

Anne HERVÉ

Pour tout renseignement et inscription au Centre de Loisirs :  
enfance@soliers.fr ou 06 34 15 32 83

Le téléphone fixe est de nouveau fonctionnel : 02.31.39.63.79

## Accueils Périscolaires

## Un accompagnement à chaque étape pour bien grandir



Depuis le début du mois de décembre 2024, les grandes sections de maternelle viennent manger au self élémentaire. Cela leur permet d'appréhender leur future rentrée en CP. Les CM2 aident les plus petits à passer au self et les accompagnent durant le repas.



De ce fait, les petites et moyennes sections bénéficient maintenant d'un lieu propice aux repas dans le calme. Petits et grands en sont ravis.

Pour continuer, nous accueillerons bientôt des bénévoles de l'Espace de Vie Sociale sur nos temps périscolaires.

Un forum a eu lieu début janvier pour présenter les activités tricotin, canevas et crochet. Les enfants ont adoré.

De plus, nous avons participé à la finale de l'école « des champions de la lecture ». Nous permettrons aux vainqueurs de bénéficier d'atelier le midi avec un bénévole de l'EVS pour parfaire leur lecture en vue de la finale départementale qui aura lieu début mars.

## Espace Jeunes – Local – Coup d'Pouce

## Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025

**Vacances :**

23 jeunes différents sont venus pendant les vacances pour faire différentes activités, manuelles avec la fabrication de boules de Noël, la création de rose en coton..., sportives, tournoi de ping pong, balle américaine, sport au gymnase, bricolage avec la fabrication d'une boîte à livre. Nous avons également fait des sorties une au bowling avec le local jeunes de Saint Germain la Blanche Herbe et une au laser Game de Mondeville.

**Mercredis :**

Les mercredis, nombreux sont ceux qui continuent à se retrouver pour faire des activités (en moyenne 14 jeunes par jour). Sur cette période, ils ont participé à un atelier cuisine et ont fait une galette des rois, dégustée ensuite tous ensemble. Ils ont aussi



eu l'occasion de parler de projets comme la fabrication d'un vélo générateur d'électricité ou de comment s'investir sur un projet plus long (organiser une sortie dans un parc d'attraction). L'équipe d'animation est à l'écoute et adapte les activités à la demande.

**Coup d'Pouce :**

C'est l'heure du bilan du premier trimestre. Les jeunes et les parents semblent ravis de ce dispositif. 25 collégiens se retrouvent les mardi et jeudi pour s'entraider à faire les devoirs en

profitant de l'accompagnement des bénévoles. Si vous aussi vous souhaitez venir les aider n'hésitez pas à venir nous voir.

**Soirées :**

En ce moment des soirées autour du jeu loup garou sont organisées au local, rassemblant une dizaine de courageux. Les vendredis soir nous pouvons également avoir accès au gymnase donc si certains ont envie de se retrouver pour un foot, un basket ou un autre sport il suffit de l'organiser.

## EN FÉVRIER À LA BIBLI'

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h – 19h  
 Mardi : 16h – 18h  
 Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h  
 Vendredi : 14h – 19h  
 Samedi : 10h30 – 12h30

### S'INSCRIRE À LA BIBLI'

L'inscription est gratuite et nécessite seulement la présentation d'une pièce d'identité valable, et la signature d'une autorisation du responsable légal pour les mineurs.

### ANIMATIONS



#### BÉBÉS LECTEURS

**Mercredi 5 février, de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque.**

Temps de lecture et de partage pour les tout-petits et leur famille.  
 De 0 à 3 ans.



#### ACCUEIL ASSISTANTES MATERNELLES

**Vendredi 14 février, de 10h à 11h à la bibliothèque.**

Temps d'accueil et de lectures pour les assistantes maternelles et les enfants en garde.

**Florian, qui a fait son stage de 3ème à la bibliothèque, vous recommande le documentaire *La Guerre et la Paix*, de Brigitte LABBÉ et Michel PUECH :**



« On pense souvent à la guerre sans jamais se dire qu'après, il y a la paix. Ce livre philosophique vous explique facilement comment construire la paix peut se révéler difficile. Il permet aussi aux enfants de réfléchir à la notion de « vivre ensemble ».

Je recommande ce livre car il m'a permis de comprendre ces notions dont on ne comprend souvent plus la signification. Je ne connais personne ayant connu des guerres, et j'ai parfois l'impression que la paix est installée pour toujours, ce qui n'est pas le cas.

Il existe d'autres livres de la série *Les Goûters Philo* portant sur des questions que les enfants se posent au quotidien. »

### PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour  
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle  
Prochaine permanence :

**Jeudi 27 février 2025**

Sur inscription auprès de Sandra Hamel  
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

### URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de  
vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

**Lundi 10h-12h**

**Mardi 15h-17h**

**Jeudi 10h-12h**

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de  
**prendre rendez-vous** sur ces mêmes créneaux.

### État Civil

#### DÉCÈS :

**15/01/25**

Mme PERRAULT Isabelle

**18/01/25**

Mme SUSSINGEAS Colette

*Nos sincères condoléances aux familles.*

### RANDONNÉE CYCLOTOURISME

Une randonnée de cyclotourisme passera par notre commune :

**Le 22 février, entre 13h et 18h**

Merci pour votre vigilance et votre compréhension.



Le Centre Médico-Social de Bourguébus ferme ses portes

## Les habitants de SOLIERS seront reçus à la MDS d'Ifs

### **La Maison départementale des solidarités : un accompagnement de proximité pour tous les Calvadosiens**

À partir du 27 janvier 2025, les 11 circonscriptions d'action sociale et les Unités de solidarité départementale de l'agglomération (USDA) actuelles seront réorganisées en cinq territoires (Bessin, Bocage, Falaise Suisse normande, Pays d'Auge et Caen élargi). S'y déploieront 25 Maisons départementales des solidarités qui rassembleront dans un même lieu des équipes de professionnels pour accompagner au mieux tous les Calvadosiens.

Perte d'autonomie, arrivée d'un enfant, difficultés financières... au fil d'une vie, chacun peut être confronté à des situations nécessitant un **accompagnement spécifique**. Avec les Maisons départementales des solidarités, **réparties dans tout le Calvados**, le Département du Calvados vous propose, quel que soit votre âge ou votre situation, un **service social de proximité**.

De la **petite enfance** à l'**autonomie des personnes âgées** ou en **situation de handicap**, en passant par la **protection de l'enfance** et l'**insertion**, les Calvadosiens auront désormais un **point d'entrée unique** pour toutes leurs interrogations, quelle que soit leur situation.

### **Une répartition géographique en cohérence avec les bassins de vie**

Cette nouvelle organisation, **co-construite avec les professionnels** travaillant au quotidien dans ces structures, tient compte du **dynamisme des différents bassins de vie** calvadosiens et de leur **densité de population** afin d'assurer une **proximité optimale** avec les publics. Chaque équipe est composée de **secrétaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux**, de **sages-femmes, médecins et infirmières puéricultrices** dans les trois thématiques essentielles que sont :

- l'enfance et la famille ;
- l'autonomie ;
- l'insertion et le logement.

Les nouvelles équipes se mettront en place progressivement au **premier trimestre 2025**.

### **Plus de fluidité dans l'accompagnement**

Cette nouvelle structuration va **simplifier l'accès à l'accompagnement social et médico-social**. La centralisation des informations en **un seul et même lieu** et la **polyvalence des équipes** permettra d'éviter les ruptures de parcours, notamment en cas de problématiques multiples.

### **Infos pratiques :**

Les Maisons départementales des solidarités vous accueillent **du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**.

Vous pouvez vous rendre dans **la Maison départementale des solidarités de votre choix**, sauf si vous êtes déjà accompagnés par nos équipes dans l'une d'elles.

**Plus d'informations en contactant le [02 31 57 14 14](tel:0231571414)**  
(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).



Gala d'hiver de Caen Sud GR

## Le club présentait son gala « Autour du Monde » à un public conquis

Pour conclure la première partie de saison, le club de gymnastique rythmique a organisé son gala d'hiver sur le thème "autour du monde" le dimanche 19 janvier 2025 au gymnase de Soliers.



2h30 de spectacle où nos 166 gymnastes ont fait preuve de talent (de l'éveil à la compétition) grâce aux chorégraphies de nos coachs Léa et Manon.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers nos bé-

névoles, les parents qui ont préparé des pâtisseries et des crêpes, ainsi que nos sponsors présents.

Grâce à cette manifestation, nous avons la possibilité d'acquiescer du matériel que nous prêtons aux gymnastes.

## Infos associatives

### C-Hi-Nu-Phi



## Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique au mois de février 2025

Le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" serait heureux de vous accueillir pour vous permettre de découvrir ses activités lors des réunions aux dates suivantes :

#### Samedi 08 février de 14h00 à 17h00

- Salle communale au rez-de-chaussée
- Découverte des billets du monde
- Atelier Juniors

#### Mercredi 12 février de 14h00 à 17h00

- Salle communale au rez-de-chaussée
- Astuces pour identifier des timbres anciens

#### Samedi 22 février de 14h15 à 17h00

- Salle communale au rez-de-chaussée
- Assemblée générale du C-Hi-Nu-Phi  
(Ouvverte à tous)

#### Mercredi 26 février de 14h00 à 17h00

- Salle communale au rez-de-chaussée
- Préparation du "Millénaire de Caen"

**VENEZ NOMBREUX, VIVRE UNE BELLE AVENTURE AVEC NOUS**

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET

P° : 06.56.71.13.40

[chinuphi@laposte.net](mailto:chinuphi@laposte.net)

LE COMITÉ DES FÊTES DE SOLIERS  
PROPOSE SON FESTIVAL



# Comédies

SALLE POLYVALENTE DE SOLIERS



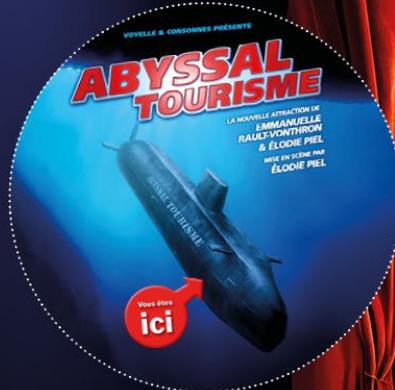
**Vendredi 28 Février 2025 • 20h30**

MATCH D'IMPROVISATION  
THEATRALE  
avec la troupe "Macédoine"



**Samedi 1<sup>er</sup> Mars 2025 • 20h30**

Pièce de théâtre  
ABYSSAL TOURISME  
avec la troupe "Voyelles et Consonnes"



**Dimanche 2 Mars 2025 • 15h**

Pièce de théâtre  
LE BONHEUR EST DANS LES PRÉS  
avec la troupe "L'Escarpin"



**Billetterie sur place : 5€ par représentation (tarif unique)**  
Renseignement et Réservations • 06 45 92 77 20 • cdfsoliers14@orange.fr  
Ouverture des portes 30 mn avant le spectacle



Ne pas jeter sur la voie publique

Animation  
ET DJ



# Soirée Paëllà

**Samedi 8 Mars**

**Salle de BOURGUEBUS**

**Ouverture des portes  
à 20H**

*Paëllà ou assiette Anglaise*

**Adulte 20€**

**Enfant -12 ans 15€**

*Apéritif, fromage et dessert*

**SUR RÉSERVATION  
PAR SMS AU 07 81 55 57 00**



## Livraison de Fuel

**Mercredi 5 mars 2025**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

**M. LECHEVALLIER**

**☎ : 02. 31.23.10.40.**

## Objets trouvés

- ✓ 1 montre connectée
- ✓ 2 clés type antivol trouvées au Bois de l'An 2000
- ✓ 1 gant en cuir oublié en Mairie
- ✓ 1 gourde rose oubliée à la boulangerie
- ✓ Plusieurs objets trouvés à la pharmacie
- ✓ 1 carte (région Normandie) trouvée rue des Ecoles

Si l'un de ces objets vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

## Recherche bénévoles

Notre service Jeunesse recherche des bénévoles pour intervenir sur le dispositif **Coup d'Pouce**.

Votre mission en tant que bénévole sera l'aide aux devoirs et l'accompagnement des collégiens tout au long de l'année scolaire, les mardis et/ou jeudis de 16h30 à 18h30.

Cet accompagnement permettra aux élèves de développer leur potentiel et leurs capacités, de devenir autonomes et de renforcer leur confiance en eux.

Contactez Laetitia, l'animatrice jeunesse, au **06 11 14 26 27** ou au **02 31 39 63 79**.

## Horaires d'ouverture

### Mairie & Agence postale



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15  
Sauf mardi matin & mercredi après-midi\*  
Samedi\* : 10h00 > 12h00

\*Fermé le mercredi et samedi pendant les vacances scolaires voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68  
Mail : mairie@soliers.fr

### Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h  
Mercredi > 16h30 à 18h  
Jeudi > 16h30 à 18h  
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79  
Mail : enfance@soliers.fr

### Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h  
Mardi > 16h-18h  
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h  
Vendredi > 14h-19h  
Samedi > 10h30-12h30

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80  
Mail : bibliotheque@soliers.fr

### Assistante Sociale

Maison Départementale  
des Solidarités

Ifs :  
12 boulevard Yitzhak Rabin

Tél. 02 31 57 14 14



### Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,  
ou pour toute information :  
Tél : 02 31 15 31 95



### Aide aux familles et aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540  
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



### Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS  
Mme Candema & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

### Services Médicaux

Infirmier :  
M. LECOUTURIER :  
Tél. : 02 31 23 19 29  
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :  
Dr BELIN  
Tél : 02 31 23 13 24

### Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :  
De 8h30 à 12h30  
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :  
de 9h00 à 12h30  
et de 14h à 18h00

### Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1<sup>er</sup> Mars au 30 Octobre  
8h30 à 20h15

Du 1<sup>er</sup> Novembre au 28 Février  
9h à 17h

## Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



> **Ateliers Techniques communaux**  
Zone d'activités > Rue des Bréholles

> **Maison des Associations**  
Place St-Vigor

### HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

**Zone d'Activités :**  
Du lundi au vendredi  
8h15 à 17h00  
Samedi  
8h45 à 20h15

**Place St-Vigor :**  
Du lundi au vendredi  
8h15 à 20h15  
Samedi  
8h45 à 20h15

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

**Zone d'Activités & Place St-Vigor :**  
Du lundi au vendredi  
8h15 à 17h00  
Samedi  
8h45 à 17h00

### COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE  
DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Bacs Gris**

Vendredis 7, 14, 21 & 28 février

Vendredis 7, 14, 21 & 28 mars

JOURS DE RAMASSAGE  
DES DÉCHETS RECYCLABLES

**Bacs Jaunes**

Lundis 3 & 17 février

Lundis 3, 17 & 31 mars

**Contact Utile /**  
caenlamer.fr ou 02 31 304 304

## Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

### Février / Mars 2025

Mardi 4 février	Mardi 4 mars
Vendredi 7 février	Vendredi 7 mars
Mardi 11 février	Mardi 11 mars
Vendredi 14 février	Vendredi 14 mars
Mardi 18 février	Mardi 18 mars
Vendredi 21 février	Vendredi 21 mars
Mardi 25 février	Mardi 25 mars
Vendredi 28 février	Vendredi 28 mars